

A l'exposition des produits de l'industrie française en 1819, M. Raymond reçut, sur la proposition du jury, une médaille d'or et la décoration de la Légion-d'Honneur comme récompense de ses belles découvertes dans la teinture des soies (1). Déjà la Société des Amis du Commerce et des Arts de Lyon et la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale lui avaient décerné des médailles d'or dans le même but.

Entièrement retiré des affaires depuis plusieurs années, M. Raymond vivait en sage dans sa campagne des *Rioux*, qu'il avait ornée avec goût et en ami éclairé des arts.

Dans ces derniers temps, il recueillit les souvenirs de ses premières études, de sa participation aux progrès de la science, de ses relations avec les savants, les artistes et d'autres personnages distingués; et ces souvenirs, il les a publiés en 1836, sous le titre de *Souvenirs d'un oisif*, en deux volumes in-8°. Les détails en sont attachants, et la narration rappelle souvent avec bonheur le style des *Confessions* de Rousseau, que M. Raymond paraît avoir voulu imiter. Il a publié aussi en 1835, en un volume in-8°, un *Essai sur le Jeu considéré sous le rapport de la morale et du droit naturel*.

Ces deux productions témoignent de plus en plus que M. Raymond fut à la fois un homme de bien, d'un commerce agréable et facile, et un savant dont la longue carrière fut utilement et complètement remplie. Nous aimons à penser que les nombreux services qu'il a rendus à la science et à l'industrie sauveront de l'oubli sa mémoire justement honorée.

DELACROIX,

*Correspondant de l'Institut, membre du conseil général
du département.*

nant les procédés inventés par son père pour la teinture de la soie, mais il a su encore extraire des fleurs du SAFRANUM (carthame) une matière rouge plus pure et plus riche que celle que l'on obtenait avant lui. Il a augmenté dans la proportion de 15 à 25 l'effet de cette substance exotique. Il a porté à la perfection le procédé de préparation de la cochenille, et a substitué au jus de citron un acide qui est un des produits de notre sol. (Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française, exposition de 1823, page 150).

(1) Le rapport du jury est conçu dans ces termes : « ... Pour les éminents services rendus « par M. Raymond à la teinture des soies à Lyon. Il n'y a qu'une voix sur les obligations qu'on « lui a dans cette ville. Il est aussi inventeur d'un bleu qui porte son nom. Le BLEU-RAY- « MOND, en supprimant la dépense de l'indigo, donne une couleur solide et de la plus grande « beauté, avec des teintes nouvelles. » (Rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française, exposition de 1819, page 361).